Projet pédagogique de notre école



https://ecoleduvillage-erezee.be/

École maternelle: 086/ 34 52 36

École primaire: 086 / 47 73 77

Ce que nous privilégions dans TOUTE l'école (2,5 -12 ans)

- Enseignement où **l'enfant est acteur** de son apprentissage.
- Attention particulière à la **construction et la consolidation des acquis fondamentaux** en français et en mathématiques.
- **Manipulations concrètes** et ateliers d'apprentissages au profit des savoirs et savoir-faire.
- **Différenciation des apprentissages** afin de respecter le rythme d'apprentissage de chacun de nos élèves.
- **Rencontre de la lecture par divers moyens** : animations par les bibliothécaires, prêt des livres, quart d'heure de lecture quotidien.
- Tous les 2 ans, les enfants participent à des **classes de dépaysement** : Pairi Daiza, classe de mer, classe de ville, …
- **L'autonomie de l'enfant** est visée afin de permettre de développer la **confiance en soi et l'estime de soi**.
- **Echanges** maternel-primaire(semaines à thème : pomme, ECA, police, fêtes).
- Sensibilisation au **respect de l'environnement**.
- La **citoyenneté** travaillée à travers tous les cours.
- Préparation des enfants **au passage** (entrée à la maternelle, en primaire)
- **Gestion des émotions et gestion de conflits**
 - Par la reconnaissance des enfants dans leurs émotions
 - Par l'aménagement de zones dans la cour
 - Par la proposition d'activités spécifiques et la mise en place de cercle de paroles sur le temps de midi.
- Chaque classe s'associe aux diverses **activités culturelles** : expositions, théâtre, bibliothèque, spectacles, cinéma, musée, …
- **Test CLE** en début de P4.

Spécificités dans les classes maternelles

- Mise en place de nombreuses pratiques visant à **faciliter l'entrée à l'école maternelle**.
- Respect des **rythmes de l'enfant** et notamment les rythmes de sommeil (moments de calme, sieste)
- **Eveil aux langues**
- Présence d'une **puéricultrice**
- **Continuité** du travail en ateliers 5 / 8
- Une **présence régulière** à l'école dès l'âge de 2,5 ans est fortement recommandée, car de nombreux apprentissages débutent dès cet âge, en continuité avec l'enseignement primaire.
- **Ateliers individuels**
- Deux **classes verticales**
- Visites d'auteurs en classe

Spécificités dans les classes primaires

- ***Initiation à l'informatique*** *(ordinateurs, tablettes, TBI) au profit de l'apprentissage.*
- *Organisation du travail par cycle afin d'améliorer* ***la continuité*** **des apprentissages**.
- Mercredi éveil : continuité dans les apprentissages de la P1 à la P6.
- Mise en place de **dictées différenciées** dans chaque cycle.
- Utilisation de **matériel actuel**, en phase avec les technologies.

Activités sportives

- Psychomotricité en maternelle
- Activités par **cycle**s
- **Kids run** pour les élèves de P6
- Initiation à la natation dès la 3e maternelle
- Initiation à **différents sports**, en collaboration avec des clubs sportifs (ex : danse, vélo…)
- Amélioration de la condition physique des jeunes en développant leurs qualités motrices et leur donner goût à la pratique d'un sport afin d'y apprendre le respect, la solidarité et le dépassement d'eux-mêmes.
- Participation à la **journée sportive inter-écoles** organisée par la commune.

Langues

- **Eveil aux langues** de 2.5 à 8 ans.
- Apprentissage du **néerlandais** 2h/semaine à partir de la P3.
- **Initiation au néerlandais** pour les élèves de la M3 à la P2.

Plan de pilotage et Pacte d'excellence

Notre école s'est fixé 3 objectifs d'amélioration majeurs inscrits dans un contrat passé avec la FWB dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Des actions sont planifiées sur 6 ans afin d'atteindre ces objectifs qui sont :

- Améliorer les compétences en langue française et particulièrement en vocabulaire.
- Diminuer le taux de redoublement.
- Améliorer le bien-être des élèves dans notre école.

Les enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage ?

- Conseils de classes en équipe réguliers afin de faire le point sur les difficultés (**DACCE**).
- Soutien des apprentissages par le **co-enseignement**.
- Devoirs adaptés aux difficultés des élèves.
- Mise en place du **dossier personnel de l'élève**.
- Utilisation d'une liste d'**aménagements raisonnables universels**.
- Au besoin, mise en place d'**aménagements raisonnables spécifiques**.

Les enfants rencontrant des facilités d'apprentissage ?

- Parrainage, tutorat, …
- Travail de dépassement

➔ **Il semble que différentes étapes soient incontournables :**

- **Communication** parents-enfants-enseignants favorisée : journal de classe, réunions de parents, remise des bulletins.
- **Collaboration** efficace avec différents intervenants extérieurs (logopède, PMS, centre de santé, pôles territoriaux, planning familial…) et adaptation du travail en fonction des observations réalisées.

Décisions communes

Formations et concertations :

- Chaque semaine, organisation de **concertations pédagogiques** en cycles et en inter cycles. Elles permettront de partager des vécus (pratiques pédagogiques), d'établir des pratiques collaboratives afin d'assurer une continuité dans les apprentissages et de cibler des pistes de travail par rapport aux difficultés rencontrées par les enfants.
- **Formation** annuelle en école et aussi individuelle.

Activités d'école

- Moment convivial le jour de la rentrée (café/biscuits)
- Activités extérieures de manière ponctuelle dans certaines classes.
- Concert et marché de Noël
- Fancy-fair
- Balade gourmande
- Fête d'halloween et de carnaval
- Petit-déjeuner à l'école
- Cérémonie du plumier pour le passage de la 3ème maternelle à la 1ère primaire
- Fête des élèves de 6ème primaire
- Portes ouvertes avec exposition dans les classes
- Elaboration de la macrâle pour le grand feu du village

« Enseigner aux enfants, c'est leur donner des racines pour grandir et des ailes pour découvrir. »

L'équipe pédagogique